

vertu cardinale, et la prudence, si je ne m'abuse, est par définition conservatrice. Notre peuple est prudent. Il n'aime pas l'aventure, l'incertain. Il tient à rester ce qu'il est. Il se souvient.

Cette stabilité, cette force pacifique et ce respect de la loi, que l'on s'est si fréquemment plu à reconnaître au peuple de ma province, constituent véritablement son fouds conservateur. Il a réussi, ce miracle, à se conserver égal à lui-même, malgré les choses et en dépit des hommes. Il a gardé sa foi, sa langue, ses coutumes, son âme, son esprit. S'il a suivi et parfois précédé la montée vers le progrès qui s'est accompli si vite en notre merveilleux pays, il l'a fait à sa façon, dans l'harmonie particulière de ses goûts et de l'idéal commun, qui fait de lui quelque chose d'un peu différent des autres éléments constitutifs de la nation, quelque chose d'idéalement conservateur.

En redonnant au parti conservateur le tiers de son allégeance politique, notre province s'est souvenue. Je ne veux pas, monsieur le président, rappeler devant cette Chambre les dissertations académiques qui, précédant les négociations de 1867, les préparèrent et les rendirent plus aisées. Ce sont là sujets que l'historien peut utilement traiter au profit de ceux qu'intéresse la philosophie de la politique.

Me bornant donc, si vous le permettez, monsieur le président, aux circonstances qui précéderent immédiatement le récent appel au peuple, j'insisterai sur certains faits qui m'ont, entre tous, frappé. L'honorable premier ministre a visité notre province, du bas du fleuve Saint-Laurent à la frontière américaine. Il a exposé un programme d'action dont les premiers bienfaits se font déjà sentir. Il n'a ménagé ni son temps ni son effort. Notre peuple l'a fort courtoisement écouté, il lui a accordé plusieurs de ces ovations que, l'on ne voit plus guère que chez nous. Mais tout cela n'est pas, à mon sens, ce qui l'a le plus fortement impressionné.

La raison principale du succès considérable remporté par les députés qui siègent à votre droite, monsieur le président, consiste beaucoup en vérité, mais pas seulement dans l'impression de sérieux, de gravité, de réalisme, pourrait-on dire, laissée sur la population française de ma province par la personne, l'attitude et l'éloquence de l'honorable premier ministre. Ce qui l'a entraînée et conquise, c'est le retour du parti conservateur vers le passé, à la politique traditionnelle de Macdonald et de Cartier, politique de bon sens, de stabilité dans l'ordre, de concorde et de respect mutuel des deux grandes races qui,

[M. Gagnon.]

sur le sol d'Amérique, ont reçu pour mission d'assurer le maintien de la civilisation et de la liberté.

Voilà pourquoi le sens conservateur de notre race a repris conscience de lui-même, voilà pourquoi la tradition s'est rétablie, voilà pourquoi nous sommes ici. C'est parce que l'honorable premier ministre et ses candidats sont allés chercher leur inspiration dans la politique traditionnelle de Macdonald et de Cartier que le pays est revenu dans l'état normal d'où la guerre et les rajustements de l'après-guerre l'avaient fait sortir.

Les circonstances mènent les hommes, elles agissent aussi sur les groupements d'hommes. Les partis politiques n'échappent point à leur action. Elle bouleversent, quand il leur plaît, les états d'âme, les institutions et les faits établis. En est-il plus frappant exemple que ce qui se passe aujourd'hui en cette Chambre? Qu'étaient hier, monsieur le président, la force et l'influence de ceux, à votre droite, qui viennent de la province de Québec? Quel rôle jouaient-ils dans les destinées de leur parti et de quel poids pesaient-ils dans les conseils de la nation? Et voyez ce qui s'est passé en quelques heures. Voici que le Québec tient entre ses mains les poids de la balance du pouvoir. Qu'il les jette à droite, qu'il les pose à gauche, qu'il ne s'en serve point et le sort de la nation dépend de son geste. C'est ma province qui donne à l'honorable premier ministre la force et le moyen de gouverner. Fût-elle restée sourde à sa voix, les choses n'en auraient pas été changées.

C'est, il me semble, tout à fait dans l'esprit de la Confédération que la vieille province de Québec remplisse cette fonction d'ordonnatrice. C'est sur le chiffre de sa population, sur le nombre de ses représentants que se règle l'attribution des collèges électoraux des autres provinces. Au Sénat, c'est elle aussi qui fait le fond de l'impressionnant décor, avec sa représentation déterminée par l'acte fédératif lui-même. C'est pourquoi le sentiment du Québec devient, par la force même des choses, le sentiment du peuple canadien. Québec accorde-t-il son appui à l'un des partis, ce parti peut se maintenir en office. Le lui retire-t-il que les positions se renversent d'elles-mêmes. Et c'est précisément ce que nous venons de voir, à l'émerveillement de tout le pays.

Ce rôle conservateur de gardien de la tradition, de stabilisateur des forces politiques, le Québec en est très fier, monsieur le président. C'est la puissance morale, la force presque impondérable qui supplée pour lui à la minorité du nombre. Dans un état comme le nôtre, où deux races de haute civilisation doivent vivre côte à côte, il se produit fatalement des